



35<sup>e</sup> FESTIVAL  
21/29 janv 2023

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Festival Premiers Plans

## Article 1 : Conditions d'utilisation des billets

Ce billet est unique. Une fois scanné à l'entrée du lieu de représentation, aucun autre exemplaire de ce billet n'est accepté au contrôle. Une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée, conjointement au billet. Pour les titulaires d'un tarif soumis à conditions, un justificatif de réduction est demandé à l'entrée. En l'absence de justificatif, un complément de prix est demandé au spectateur qui s'acquitte du tarif plein.

## Article 2 : Conditions générales de vente

Les billets ne sont ni échangés, ni repris, ni remboursés, sauf en cas d'annulation ou d'interruption de la séance sur décision de l'organisateur ou pour toute cause de force majeure justifiée. Les billets achetés pour une séance précise sont valables uniquement pour cette date et à l'heure mentionnée sur le billet.

## Article 3 : Remboursement

Les demandes de remboursement pour les billets achetés aux guichets du Festival et sur notre site de vente en ligne doivent parvenir à Premiers Plans dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de fin de l'édition du Festival concerné.

Le remboursement est effectué par virement bancaire après la remise des billets et d'un RIB. L'envoi par mail est possible pour les e-billets ([billetterie@premiersplans.org](mailto:billetterie@premiersplans.org)). La remise des billets originaux est impérative pour les billets achetés au guichet ; par voie postale ou dépôt à l'adresse suivante : Premiers Plans - 9 rue Jeanne Moreau - BP 82214- 49022 ANGERS cedex 02

- Du/des billets original/aux
- D'un RIB
- D'un justificatif en cas d'annulation pour force majeure

Pour les billets achetés auprès des partenaires du Festival Premiers Plans, la demande doit être faite auprès de leurs services.

## Article 4 : Échange

L'échange des billets est possible sous certaines conditions cumulatives pour les billets achetés dans les guichets de Premiers Plans :

- Au plus tard 48 heures avant la séance
- Sur restitution du/des billet/s original/aux
- Le report doit être fait sur une autre séance de la saison/du festival en cours
- Sur une place de même catégorie et de même tarif
- Dans la limite des places disponibles

## Article 5 : Revente

La revente des billets à un prix supérieur à leur valeur faciale est interdite (Loi du 27 juin 1919).



**35<sup>e</sup> FESTIVAL**  
21/29 janv 2023

## Article 6 : Placement/Retard

Pour les soirées d'inauguration et de clôture, Premiers Plans se réserve le droit de procéder au remplacement des spectateurs le jour de la séance pour des raisons liées à la sécurité ou pour des raisons artistiques liées à la séance. Les spectateurs retardataires ne peuvent prétendre à des places réservées et ne sont introduits dans la salle qu'à la faveur d'un moment approprié au cours de la projection et uniquement accompagnés d'une personne de l'organisation.

L'accès à la salle pour les retardataires pourra être refusé pour certaines séances dont les conditions artistiques l'exigent.

## Article 7 : Consignes de sécurité

Premiers Plans se réserve le droit d'interdire l'accès à toute personne refusant de se soumettre aux consignes de sécurité. Il est interdit de photographier, de filmer, d'enregistrer, de fumer, de manger ou boire de l'alcool pendant la séance. Premiers Plans se réserve le droit de refuser l'accès à la salle aux spectateurs dont l'âge minimum recommandé n'est pas respecté et à toute personne dont le l'état de santé ou le comportement ne serait pas adapté à la manifestation.

## Article 8 : Droits d'accès aux données personnelles

Les spectateurs disposent, conformément à l'article 39 et 40 de la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi 2004-B01 du 6 août 2004, d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui les concernent. Ils peuvent exercer ce droit par courrier électronique à [billetterie@premiersplans.org](mailto:billetterie@premiersplans.org) en indiquant leurs noms, prénoms et adresse e-mail.

## Article 9 : Tarifs :

Billet à l'unité

- Tarif plein : 8€
- Tarif réduit : 5€ (Sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois : -18 ans, étudiant, volontaire en service civique, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, carte Partenaires (délivrée par la Ville d'Angers), carte mobilité inclusion mention invalidité)

Carnet partageable

- Carnet 6 places (tarif unique) : 36€ (soit 6€ la place)

Séances spéciales

- Inauguration (tarif unique) : 12€
- Clôture (tarif unique) : 12€

Carte nominative 20 séances (Elle permet de réserver 20 séances sur l'ensemble du Festival, hors soirées d'inauguration et de clôture, séances gratuites ou avec billetterie partenaires)

- Tarif plein : 90€ (soit 4,50€ la place)
- Tarif réduit : 60€ (soit 3€ la place) (Sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois : -18 ans, étudiant, volontaire en service civique, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, carte Partenaires (délivrée par la Ville d'Angers), carte mobilité inclusion mention invalidité)

Pass Culture (à destination des 15-18 ans. Réservez ces offres directement sur la plateforme du Pass Culture)



**35<sup>e</sup> FESTIVAL**  
21/29 janv 2023

- Carte nominative 20 séances (tarif unique) : 60€ (soit 3€ la place)
- Carte nominative 6 séances (tarif unique) : 27€ (soit 5€ la place)
- Billet à l'unité (tarif unique) : 5€

#### Scolaires

- 4€ par élève (Deux places offertes aux accompagnateurs pour un groupe de 30 élèves)
- Billet immersion 9 séances et + 3 (tarif unique) : 2,50€ par élève et par séance (Ce tarif s'applique lorsqu'un même groupe/classe assiste à plus de 9 séances sur le festival. Deux places sont offertes aux accompagnateurs pour chaque groupe et pour chacune des séances réservées)

#### Lieux du Festival

- Centre de Congrès Jean Monnier, 33 boulevard Carnot
- Cinémas Les 400 Coups, 2 rue Jeanne Moreau
- Pathé Angers, 1 avenue des Droits de l'Homme
- Grand Théâtre, place du Ralliement
- La collégiale Saint-Martin, 23 rue St-Martin
- Le Qu4tre, 4 All. François Mitterrand, 49100 Angers

#### Quelques dates

- 10 janvier : programme officiel de toutes les séances du Festival en ligne
- 13 janvier : ouverture des réservations de séances

### Article 10 : Collecte indirecte de données à caractère personnel

Notre plateforme peut récolter et traiter également des données à caractère personnel fournis par des tiers. Les traitements de ces données concernent :

- Les procédures de contrôle des billets, effectués à l'entrée de l'événement ;
- Des communications concernant l'événement ayant fait l'objet de la collecte de donnée, le cas échéant
- Le remboursement des billets suite à une annulation au-delà du délai de remboursement direct par le distributeur
- L'envoi d'informations commerciales ciblées si vous avez donné votre consentement lors de votre achat.

### Article 11 : Gestion de cookies

La billetterie intègre un seul type de cookie permettant le tracking via la plateforme Google Analytics. Les données sont collectées uniquement à des fins de statistiques et de monitoring général technique de la plateforme. La durée de conservation de ces données est de 26 mois.

Vous pouvez à tout moment via les préférences de votre navigateur modifier et bloquer ou réactiver ce tracking en utilisant le « préférence cookie » .